

M

I

N

I

-

V

A

L



**AGENDA
JANVIER ET FÉVRIER 2019**

| | |
|------------|---|
| 2 février | Carnaval des neiges |
| 5 février | Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h |
| 15 février | Date limite pour dépôt candidature/poste de conseiller no 1 |

Sommaire

Informations municipales

- Séance ordinaire du Conseil municipal du 15 janvierp. 2
- Élection partielle poste conseiller municipal no 1.....p. 2
- Cartes d'accès au PNMM et carte réseau Parcs..... p. 3

Informations communautaires

- Carnaval des Neiges.....p. 3
- Comité Les Dynamiques.....p. 3
- À donner.....p. 3

Municipalité de Val-Racine
2991, chemin St-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@explornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



**JANVIER
2019**

INFORMATIONS MUNICIPALES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2019

Un avis de motion a été donné lors du conseil municipal du 15 janvier dernier concernant l'adoption du règlement suivant dans une séance ultérieure :

- Règlement no 285 régissant les comptes de taxes et fixant le taux de taxes 2019.

ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALES 2019

La municipalité déclenche une élection partielle afin de combler le poste de conseiller no 1, Madame Fanny Lecours a quitté ses fonctions le 22 décembre 2018.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à ceux et celles qui souhaitent s'engager. Le rôle d'élu vous intéresse ? Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités que vous possédez ? N'hésitez pas à déposer votre candidature.

Voici quelques dates importantes du calendrier électoral :

| | |
|-------------------------------------|--|
| Du 4 au 15 février 2019 | Période de dépôt des déclarations de candidature 15 février de 9h à 16h30 le bureau sera ouvert |
| 15 février 2019 à 16 h 30 | Proclamation du candidat élu sans opposition |
| 10 mars 2019 12 h à 20 h | Jour du vote par anticipation |
| 17 mars 2019 10 h à 20 h | Jour du scrutin |
| 25 mars 2019 | Proclamation de la personne élue |



Nous vous invitons à consulter les avis publics affichés sur les babillards extérieurs du centre communautaire et de l'église concernant les élections municipales 2019. Également, vous pouvez visiter le <http://municipalite.val-racine.qc.ca/> dans l'onglet *Affaires municipales* et menu déroulant *Élections*. En terminant, vous pouvez contacter au 819 657-4790 la présidente des élections de Val-Racine, Mme Chantal Grégoire, aux heures d'ouverture du bureau municipal.

RECHERCHE UN MEMBRE POUR LE COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

La municipalité est à la recherche d'un nouveau membre du comité consultatif en urbanisme. Si vous avez de l'intérêt à vous impliquer dans votre municipalité sur des dossiers d'urbanisme. SVP Veuillez communiquer avec la directrice générale afin de connaître les tâches d'un membre du CCU et les autres détails concernant l'implication au sien de ce comité.

CARTE D'ACCÈS AU PNMM ET CARTE RÉSEAU PARCS QUÉBEC



**Parcs
Québec**

Conserver. Découvrir. Partager.

En 2019, la municipalité a renouvelé son entente avec le Parc national du Mont-Mégantic et versera un montant de 22,50 \$ aux résidents permanents qui se procureront une de ces cartes. Une pièce justificative de l'achat doit être présentée au bureau municipal. Le nombre de cartes subventionnées est limité à 14 cartes par année. Premier arrivé, premier remboursé.

Pour les détenteurs d'une carte annuelle pour l'accès au Parc national du Mont-Mégantic ou d'une carte annuelle Réseau Parcs Québec, plusieurs avantages sont offerts comme des rabais, des laissez-passer et des accès gratuits.

CARNAVAL DES NEIGES

Le Carnaval des neiges se tiendra le 2 février prochain. À suivre par publipostage l'horaire des activités et détails sur l'évènement du carnaval 2019 de Val-Racine.

LES DYNAMIQUES

ACTIVITÉ INTER GÉNÉRATION

Lors du **Carnaval d'Hiver** qui aura lieu **le samedi 2 février 2019**, il y aura pendant l'après-midi une activité Inter génération à laquelle le comité des Dynamiques de Val-Racine vous invite à participer.

Le titre de l'activité est : « **À quoi servait cet objet ?** »

Le samedi 2 février, à 13h30, nous vous invitons à **apporter au centre communautaire un ou des objets anciens ou inusités** qui feront partie de l'activité. L'animation portera sur le questionnement concernant ces objets entre les jeunes et les adultes de tous âges. Nous vous invitons à faire une petite fiche descriptive des objets que vous apporterez. Ces objets seront exposés pendant l'activité qui débutera à 14h00 et se terminera à 16h00. Vous pourrez les récupérer par la suite.

Il n'est pas essentiel que vos objets soient anciens pour susciter de l'intérêt auprès des participants.

À vous de jouer et d'intriguer les autres.

À DONNER

Meuble pour système audio-visuel, en excellent état. (Photo sur demande)
Alain au 819-657-1037.